



Résultats financiers 9 mois 2019

Progression robuste de nos forfaits fixes-mobiles convergents "WIGO" et "YUGO" au T3 (+40.400), en hausse de 4% par rapport au T2 malgré des effets saisonniers, marquant notre meilleur résultat depuis le 3^{ème} trimestre 2017.

Nous avons augmenté notre objectif de chiffre d'affaires pour 2019 sur une base remaniée avec une diminution d'environ 2% contre environ 2,5% auparavant. Tous les autres paramètres financiers inchangés pour l'année.

Respectant notre calendrier concernant la rémunération des actionnaires: (i) dividende intérimaire brut de 63,2 millions € (0,57 € par action) et (ii) annulation de 1.178.498 actions propres.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Bruxelles, 31 octobre 2019 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles: TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 2019. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- Solide croissance persistante de notre base de clients FMC, qui s'établit à 508.200 clients à la fin du 3^e trimestre 2019, soit une hausse de 35% en glissement annuel, et qui représente environ 24% de l'ensemble de nos relations clients. Du côté du fixe, nous observons un tassement saisonnier en internet haut débit, télévision et téléphonie fixe par rapport au 2^e trimestre.
- Forte croissance persistante du nombre d'abonnés en postpayé (+42.800), surtout grâce à la croissance continue de notre base d'abonnés FMC et les améliorations de produits mises en œuvre au H1 2019.
- La proportion croissante d'abonnés « multiple play », avec notamment une augmentation du nombre de clients internet haut débit du segment supérieur, entraîne une saine croissance de 4% en glissement annuel de l'ARPU par relation client à 57,4 € pour les 9 premiers mois de 2019.
- Chiffre d'affaires de 1.910,6 millions € sur les 9 premiers mois de 2019, en hausse de 1% en glissement annuel, reflétant l'impact non organique des acquisitions de Nextel et De Vijver Media. Sur une base remaniée⁽¹⁾, notre chiffre d'affaires s'est contracté de 1,4%, la quasi-stabilité des revenus d'abonnement au câble étant plus que compensée par (i) la baisse des revenus wholesale suite à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, (ii) la diminution des revenus d'interconnexion due à la baisse des frais de terminaison fixes et des volumes de SMS et (iii) la baisse des revenus de téléphonie mobile reflétant la diminution des revenus liés à l'utilisation. Chiffre d'affaires de 649,0 millions € au 3^e trimestre 2019, soit +1% en glissement annuel sur une base rapportée et -2% en glissement annuel sur une base remaniée en raison de l'impact pour le trimestre entier de la perte du contrat MVNO précité.
- Bénéfice net de 142,9 millions € pour les 9 premiers mois de 2019 (T3 2019 : 86,9 millions €), soit une diminution de 30% en glissement annuel, la solide progression de 8% de notre résultat d'exploitation étant contrebalancée par la hausse des charges financières nettes sur la période.
- Adjusted EBITDA de 1.024,5 millions € pour les 9 premiers mois de 2019, soit +3% en glissement annuel sur une base rapportée, ceci incluant les impacts de l'acquisition de Nextel et De Vijver Media et l'application de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA pour les 9 premiers mois de 2019 enregistre un léger recul de 1% en glissement annuel. Adjusted EBITDA de 359,7 millions € au 3^e trimestre 2019, soit une baisse de 1% en glissement annuel sur une base remaniée, ce qui constitue une amélioration par rapport au recul de 2% enregistré au 2^e trimestre. Nous avons réussi à accroître notre Adjusted EBITDA sous-jacent de 150 points de base par rapport à l'année dernière sur une base remaniée, à 55,4%.
- Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ de 428,2 millions € pour les 9 premiers mois de 2019, ce qui inclut la comptabilisation des droits de diffusion de la Premier League britannique pour les trois prochaines saisons. Si l'on exclut cet impact, nos dépenses d'investissement à imputer représentaient environ 21% du chiffre d'affaires pour la période.

- Diminution de nos dépenses d'investissement à imputer et une croissance solide de l'Adjusted EBITDA entraînant une solide augmentation de 16% du flux de trésorerie opérationnel disponible⁽⁴⁾, à 627,3 millions € pour les 9 premiers mois de 2019.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement de 754,0 millions €, 304,5 millions € et 455,3 millions € respectivement pour les 9 premiers mois de 2019. Flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ de 270,1 millions € pour les 9 premiers mois de 2019 (T3 2019 : 63,4 millions €), soit -19% par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui inclut une augmentation de 40,6 millions € de la contribution de notre programme de financement par le fournisseur.
- Engagement pris d'atteindre un TCAC du flux de trésorerie opérationnel disponible^(a) en base remaniée de 6,5 à 8,0% sur la période 2018-2021, avec une baisse du chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDA en 2019 en raison d'une série de défis et de facteurs défavorables.
- Après le retour au point médian de notre cadre de ratio d'endettement net total au 30 septembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé un dividende intérimaire brut de 63,2 millions €, soit 0,57 € par action, payable début décembre moyennant l'approbation des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration évaluera le dividende complémentaire en février prochain, en même temps que la publication de nos résultats pour l'exercice 2019, lequel dividende sera payable en mai prochain moyennant l'approbation des actionnaires.

(a) Le rapprochement entre le TCAC de notre flux de trésorerie opérationnel disponible ("Operating Free Cash Flow") pour la période 2018-2021 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

Pour les neuf mois se terminant au 30 septembre	2019	2018 - restated	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	1.910,6	1.891,7	1 %
Résultat opérationnel	513,2	475,7	8 %
Bénéfice net de la période	142,9	205,6	(30)%
Marge bénéfice net	7,5%	10,9%	
Bénéfice ordinaire par action en €	1,30	1,80	(28)%
Bénéfice dilué par action en €	1,30	1,80	(28)%
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	1.024,5	989,9	3 %
Marge Adjusted EBITDA	53,6%	52,3%	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	397,2	451,2	(12)%
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	20,8%	23,9%	
Flux de trésorerie opérationnel disponible ⁽⁴⁾	627,3	538,7	16 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	754,0	822,8	(8)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(304,5)	(376,6)	(19)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(455,3)	(401,5)	13 %
Adjusted Free Cash Flow ⁽⁵⁾	270,1	334,3	(19)%
CHIFFRES CLÉS OPERATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée	1.881.700	1.966.200	(4)%
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	176.400	209.700	(16)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1.705.300	1.756.500	(3)%
Internet haut débit ⁽⁸⁾	1.659.200	1.666.500	— %
Téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1.221.200	1.275.500	(4)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2.778.900	2.676.400	4 %
Postpayé	2.324.800	2.180.400	7 %
Prépayé	454.100	496.000	(8)%
Clients triple play	1.117.000	1.163.400	(4)%
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,29	2,30	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	57,4	55,4	4 %

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Lorsque je fais le bilan du troisième trimestre, je constate non sans fierté que Telenet a réaffirmé sa position de fournisseur d'accès le plus rapide sur le marché belge avec notre nouvelle offre internet GIGA proposant, dans toute la Flandre et à Bruxelles, des vitesses de téléchargement de 1 gigabit par seconde. Le défi était énorme, avec un investissement de 500 millions € sur les cinq dernières années, mais nous nous sommes fait un nom : ce réseau est en effet unique en Europe. Nous avons plus de cinq ans d'avance sur l'Agenda numérique européen, ce qui place aussi la barre plus haut pour les plans - plus ambitieux encore - mis en avant par la Belgique. Nous sommes prêts pour le futur : le réseau GIGA sera le moteur des innovations futures telles que réalité virtuelle, voitures autonomes ou soins de santé à distance, et augmentera la valeur ajoutée sociale et économique qui en résultera pour la Belgique. Nous allons bientôt commencer le déploiement de Docsis 3.1, la nouvelle norme dans notre secteur. Celle-ci sous-tend notre stratégie réseau telle qu'exposée lors de notre Capital Markets Day de décembre 2018, où nous avons affirmé notre intention de garder le leadership via une connectivité et des plates-formes supérieures.

C'est également dans ce contexte que nous avons annoncé notre campagne « Signal Switch » en octobre. Afin de faire face au trafic de données sans cesse croissant sur nos réseaux, nous avons décidé de commencer à désactiver le signal analogique vidéo et radio de manière échelonnée entre fin 2020 et fin 2021 après quelques tests locaux à la fin de cette année et début 2020. Nous offrirons différentes solutions techniques et un support à nos clients analogiques restants, de sorte que beaucoup pourront continuer à regarder leurs chaînes favorites en réglant les paramètres de leur téléviseur.

Malgré un léger fléchissement des résultats opérationnels au 3e trimestre en raison de la saisonnalité et d'un taux de désabonnement temporairement plus élevé suite à la révision tarifaire d'août, nos offres fixe-mobile convergentes de référence confirment leur succès avec un gain net de 40.400 packs FMC portant le nombre de clients FMC à 508.200, ce qui représente une progression de 35% en glissement annuel et le meilleur résultat depuis le 3e trimestre 2017. L'extension de notre portefeuille « WIGO » lancée en mai pour répondre plus efficacement aux attentes de différents types de ménages, petits ou grands, est à la base de cette réussite. Plus récemment, nous avons aussi lancé une version réduite du pack FMC « YUGO » appelée « YUGO S », toujours dans la logique d'aborder des groupes de clients plus avisés sur le plan numérique. Grâce au succès persistant de nos packs FMC, nous avons enregistré une fois encore une forte croissance de notre clientèle mobile en postpayé avec 42.800 clients supplémentaires. Je suis ravi, également, du lancement de notre nouvelle gamme de produits B2B « KLIK ». Telenet Business franchit un pas important dans l'amélioration du service personnalisé pour l'ensemble de ses clients. Les indépendants et les petites entreprises qui ont une question ou un problème peuvent contacter le service clientèle de Telenet Business 24/7. Pour chaque demande, un expert personnel assure un suivi de A à Z, jusqu'à ce que le client confirme avoir obtenu une réponse à sa question ou une solution à son problème. Enfin, pour réaffirmer notre ambition d'être toujours à la pointe de l'innovation, nous avons introduit « TADAAM », qui allie une app TV et un modem 4G.

Chez Telenet, la durabilité fait partie intégrante de la stratégie et de la vision à long terme. Je suis dès lors ravi que Telenet se soit vu décerner pour la septième fois le titre de leader du développement durable dans le Dow Jones Sustainability Index, dans la catégorie des médias mondiaux. À cet égard, nous avons lancé notre tout nouveau concept #TelenetGO. Celui-ci recouvre diverses initiatives qui, toutes, poursuivent le même objectif : faire en sorte que les gens tirent le meilleur parti de la technologie tout en utilisant leurs écrans de façon intelligente. Une foule d'informations, de conseils et d'astuces sont disponibles sur la plate-forme www.telenetgo.be et sur une app « Phub'd » dédiée. »

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Je suis satisfait des solides résultats financiers que nous avons obtenus au troisième trimestre, malgré la perte anticipée du contrat MEDIALAAN MVNO, qui a eu un impact défavorable sur le trimestre. En excluant cet impact, notre chiffre d'affaires et notre Adjusted EBITDA étaient largement stables pour les neuf premiers mois de l'année et le troisième trimestre de 2019 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'année, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 1.911 millions €, en hausse de 1% par rapport à la même période de l'année précédente, un chiffre influencé principalement par des mouvements non organiques, notamment une contribution de Nextel pour l'ensemble des neuf mois (par rapport à une contribution d'un mois sur la même période l'an dernier) et une contribution de quatre mois de De Vijver Media, consolidée intégralement dans nos comptes à partir du 3 juin 2019. Sur une base remaniée, notre chiffre d'affaires a diminué de 1,4% en glissement annuel, la quasi-stabilité des revenus d'abonnement au câble étant plus que compensée par (i) la baisse des revenus wholesale suite à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, (ii) la diminution des revenus d'interconnexion due à la baisse des frais de terminaison fixes et des volumes de SMS et (iii) la baisse des revenus de téléphonie mobile reflétant la diminution des revenus liés à l'utilisation. Par rapport au premier et au deuxième trimestre de cette année, l'évolution de notre chiffre d'affaires s'est, comme prévu, dégradée suite à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, résultant en un chiffre d'affaires de 649 millions € sur le trimestre (-2% en glissement annuel sur une base remaniée).

Sur une base rapportée, notre Adjusted EBITDA a augmenté de 3% en glissement annuel pour atteindre 1.025 millions € pour les neuf premiers mois de 2019, un chiffre qui prend en compte l'impact des acquisitions de Nextel et De Vijver Media et l'application de la nouvelle norme comptable IFRS 16 Contrat de location à compter du 1er janvier 2019. Ce dernier élément a eu un impact favorable de 31 millions € sur l'Adjusted EBITDA pour les neuf premiers mois de 2019. Sur une base remaniée, si l'on exclut les effets non organiques précités et l'impact de l'IFRS 16, notre Adjusted EBITDA affiche un léger recul de 1% en glissement annuel. Au 3e trimestre 2019, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 360 millions €, soit une baisse de 1% en glissement annuel sur une base remaniée, ce qui constitue une amélioration par rapport au recul de 2% enregistré au 2e trimestre. Grâce à une stricte maîtrise des coûts et aux efforts constants visant à maximiser un levier opérationnel positif, nous avons réussi à accroître notre marge Adjusted EBITDA de 150 points de base par rapport à l'année précédente sur une base remaniée, à un peu plus de 55%.

Nous avons réussi à réduire sensiblement l'intensité de nos investissements par rapport à l'année précédente. Nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 428 millions € pour les neuf premiers mois de 2019, un chiffre qui reflète la comptabilisation des droits de diffusion de la Premier League britannique, que nous avons renouvelés avec succès pour trois saisons supplémentaires au premier trimestre. Si l'on exclut cet impact et la comptabilisation de l'extension de la licence du spectre mobile 2G au 3e trimestre 2018, nos dépenses d'investissement à imputer ont diminué de 12% en glissement annuel et représentent environ 21% du chiffre d'affaires de la période. La baisse substantielle de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de diffusion du football et de la licence du spectre mobile susmentionnés) a entraîné une augmentation de 16% en glissement annuel de notre flux de trésorerie opérationnel disponible à 627 millions €, dont 229 millions € au 3e trimestre 2019.

Le flux de trésorerie disponible ajusté a atteint 270 millions € pour les neuf premiers mois de 2019, dont 63 millions € au troisième trimestre. Cela représente, par rapport à la même période de l'exercice précédent, une diminution de 19% due à (i) une augmentation de 56 millions € des impôts payés en espèces, (ii) une augmentation de 53 millions € des charges d'intérêts payées en espèces et (iii) une baisse de 41 millions € de la contribution de notre programme de financement par le fournisseur.

Après avoir réalisé une solide performance financière sur les neuf premiers mois de 2019, nous envisageons le reste de l'année avec confiance et nous relevons sans hésiter nos prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice. Si l'évolution de notre chiffre d'affaires s'est dégradée au troisième trimestre par rapport aux deux trimestres précédents suite à l'impact pour le trimestre entier de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire, notre chiffre d'affaires en base remaniée a plutôt bien résisté, avec un recul de 1,4% en glissement annuel. En conséquence, nous prévoyons à présent une baisse moins marquée du chiffre d'affaires remanié pour l'exercice entier, soit environ 2% au lieu de 2,5% auparavant. Tous les autres critères financiers restent inchangés pour l'exercice, notamment une baisse de 1 à 2% de l'Adjusted EBITDA, une diminution de 16 à 18% du flux de trésorerie opérationnel disponible et un flux de trésorerie disponible ajusté de 380 à 400 millions €. Parmi nos prévisions de l'année, nous attendons une tendance plus négative pour l'Adjusted EBITDA au 4e trimestre 2019 du fait de la hausse saisonnière des coûts de programmation chez De Vijver Media et d'une base de comparaison renforcée par rapport à un excellent 4e trimestre l'année dernière.

Notre ratio d'endettement net total a continué d'améliorer et a atteint 4,0x au 30 septembre 2019, contre 4,3x fin juin. Après le retour au point médian de notre cadre de ratio d'endettement net total, le Conseil d'administration a approuvé un dividende intérimaire brut de 63,2 millions €, soit 0,57 € par action. Nous prévoyons, sous réserve de l'approbation des actionnaires, de payer le dividende intérimaire au début du mois de décembre en utilisant l'excédent de trésorerie figurant au bilan. Par ailleurs, le Conseil d'administration évaluera le dividende complémentaire en février prochain, en même temps que la publication de nos résultats pour l'exercice 2019, lequel dividende sera payable en mai prochain moyennant l'approbation des actionnaires. Ce faisant, nous continuons à respecter strictement notre politique de rémunération des actionnaires et notre calendrier, tels que présentés lors du Capital Markets Day de décembre 2018 ».

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Modification de la présentation des abonnés à la téléphonie mobile en postpayé : Nous avons remanié la présentation de la base d'abonnés mobiles en postpayé au 31 mars 2018, au 30 juin 2018, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018 suite au retrait d'abonnés « pay as you go » inactifs. Ces abonnés ne paient pas de frais d'abonnement mensuels et ne sont facturés qu'en fonction de leur consommation effective. En raison de l'état inactif de certaines cartes SIM, nous avons réduit à la fois notre base d'abonnés mobiles en postpayé et notre base totale d'abonnés mobiles de 49.400, 58.800, 52.700 et 47.100 unités respectivement pour les périodes mentionnées ci-dessus. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur nos revenus de téléphonie mobile.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 30 septembre 2019, nous servions 2.079.000 relations clients uniques, ce qui représentait environ 62% des 3.375.300 résidences desservies par notre principal réseau HFC dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Au 30 septembre 2019, nous fournissons 4.762.100 services fixes (« RGU ») comprenant 1.881.700 abonnements à la télévision, 1.659.200 abonnements à l'internet haut débit et 1.221.200 abonnements de téléphonie fixe. En outre, au 30 septembre 2019, environ 91% de nos abonnés en télévision avaient opté pour notre plate-forme de télévision premium, générant un ARPU plus élevé. Les abonnés à la télévision premium profitent d'une expérience TV plus riche, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque de contenu national et international de vidéo à la demande (« VOD ») et notre plate-forme OTT « Yelo Play ». Au 30 septembre 2019, nous servions également 2.778.900 abonnés mobiles, dont environ 84% étaient abonnés à l'un de nos plans tarifaires mobiles ou fixes-mobiles convergents (« FMC »). Nous avons achevé le 3e trimestre 2019 avec un ratio de groupage de 2,29 RGU fixes par relation client unique, un chiffre globalement stable par rapport à la même période de l'année précédente. Au 30 septembre 2019, environ 30% de nos abonnés au câble avaient souscrit à un pack quadruple play (à l'exclusion des abonnements mobiles sous la marque BASE), soit une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui témoigne du succès persistant de notre stratégie de convergence fixe-mobile.

Au troisième trimestre 2019, nous avons encore étoffé notre offre FMC afin de répondre aux attentes de nouveaux segments de clientèle. Sur le plan résidentiel, nous avons introduit « YUGO S », un pack plus réduit par rapport au forfait standard « YUGO », avec une seule carte SIM au lieu de deux et des vitesses de téléchargement de données fixes haut débit moins élevées. Sur le plan B2B, nous avons lancé une toute nouvelle gamme de produits FMC baptisée « KLIK ». « KLIK », qui remplace les anciens packs de produits « WIGO Business » et « FLUO », allie le meilleur pack FMC à une assistance personnalisée unique. Les travailleurs indépendants et les petites entreprises qui ont une question ou un problème peuvent contacter le service clientèle de Telenet Business 24h/24 et 7j/7. Un contact fixe à la demande du client suivra de A à Z. Le contact direct ne sera terminé que lorsque le client indiquera que la question a été répondu ou le problème a été résolu. Dans l'intervalle, la personne de contact de Telenet Business tient le client informé de manière proactive. En conséquence, un client n'a plus qu'à raconter son histoire et il recevra des informations personnalisées.

La croissance nette du nombre d'abonnés aux forfaits FMC s'est encore accélérée au 3e trimestre 2019 suite à l'extension susmentionnée de notre gamme FMC. Au 30 septembre 2019, nous comptons un total de 508.200 clients FMC, soit une hausse de 35% en glissement annuel. Nos packs FMC ont attiré en net 40.400 abonnés au troisième trimestre, la meilleure performance depuis le 3e trimestre 2017. Ce faisant, le taux de pénétration des abonnés convergents fixe-mobile par rapport au nombre total de relations clients représentait environ 24% à la fin du 3e trimestre 2019, contre environ 16% un an auparavant.

REVENU MOYEN PAR RELATION CLIENT

L'ARPU, qui exclut les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons réalisé un ARPU par relation client de 57,4 €, ce qui représente une belle progression de 4% par rapport à la même période de l'année précédente.

Au 3e trimestre 2019, l'ARPU par relation client a généré 57,8 €, ce qui représente une hausse de 2% par rapport au 3e trimestre 2018. La croissance de l'ARPU par relation client dans les deux périodes a été déterminée par (i) une proportion plus élevée d'abonnés « multiple play » dans notre mix client général, (ii) une part plus importante d'abonnés du segment supérieur dans notre mix et (iii) l'avantage de certains ajustements de prix, ceci étant en partie contrebalancé par une plus grande proportion de remises liées aux forfaits (y compris des promotions temporaires) et une baisse des revenus hors forfait liés à l'utilisation.

1.2 Internet haut débit

Au 30 septembre 2019, nous servions 1.659.200 abonnés à l'internet haut débit, ce qui représente une légère baisse par rapport au 30 septembre 2018. Comme prévu, nos performances commerciales au troisième trimestre se sont tassées par rapport à un excellent 2e trimestre 2019, ce qui reflète les tendances saisonnières dans notre activité et une hausse temporaire des désabonnements suite à l'application de la révision tarifaire annoncée en août 2019. Il en résulte une perte nette de 1.900 abonnés à l'internet haut débit au cours du trimestre. Le taux de désabonnement annualisé a enregistré une légère hausse de 140 points de base au cours du trimestre pour atteindre 9,7% au 3e trimestre 2019, ce qui représente une baisse de 390 points de base par rapport aux 13,6% du 3e trimestre 2018, un chiffre influencé par la migration continue des clients SFR Belux durant cette période.

Notre campagne « Go With The Good Flow », lancée durant l'été 2018, a été un grand succès avec 498.000 boosters WiFi distribués à la fin du 3e trimestre 2019, une augmentation de 10% par rapport au trimestre précédent. Cinq ans après le lancement de notre programme de mise à niveau du réseau fixe « De Grote Netwerf », nous avons commencé à commercialiser des vitesses de téléchargement de données de 1 gigabit par seconde dans toute notre zone de couverture de Flandre et de Bruxelles, confirmant ainsi notre statut de fournisseur d'accès le plus rapide sur le marché. Nous avons également augmenté la vitesse de toutes les offres Internet existantes de 50% à 150% pour plus de 1,2 million de clients et lancé une toute nouvelle option « GIGA Speedboost » qui permet d'obtenir la vitesse maximale de 1 gigabit par seconde pour un supplément de 15 € par mois.

1.3 Téléphonie fixe

Au 30 septembre 2019, nous servions 1.221.200 abonnés à la téléphonie fixe, ce qui représente une diminution de 4% par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport au 30 juin 2019, notre base d'abonnés à la téléphonie fixe s'est réduite de 13.600 RGU en net, ce qui reflète une tendance globale de déclin du marché ainsi que l'impact de la révision tarifaire d'août 2019. À l'instar de l'internet haut débit, le taux de désabonnement annualisé en téléphonie fixe a enregistré une nette amélioration de 440 points de base par rapport à la même période de l'année précédente pour s'établir à 11,0% au 3e trimestre 2019, reflétant l'impact décroissant de la migration des clients SFR Belux.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale' et nos clients PME, atteignait 2.778.900 SIM à la fin du 3e trimestre 2019, dont 2.324.800 abonnés en postpayé. Les 454.100 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. La croissance nette du nombre d'abonnés en postpayé est restée solide par rapport aux trimestres précédents, avec un gain de 42.800 SIM au 3e trimestre 2019, soutenue par (i) la croissance accélérée de notre base d'abonnés FMC, (ii) les améliorations de produits mises en œuvre au 1er semestre 2019, (iii) des promotions temporaires attrayantes et (iv) un taux de désabonnement en voie d'amélioration dans notre activité mobile autonome BASE.

1.5 Télévision

TOTAL TELEVISION CÂBLÉE

Au 30 septembre 2019, les abonnés à nos services de télévision de base et premium atteignaient au total 1.881.700. Sur une base séquentielle, nous avons perdu en chiffres nets 20.500 abonnés à la télévision au 3e trimestre 2019. La perte nette ne tient pas compte des migrations vers nos services de télévision premium et représente les clients qui se désabonnent au profit de plates-formes de concurrents, comme d'autres fournisseurs de services de télévision numérique, OTT et satellite, ou les clients ayant résilié leur abonnement TV ou ayant quitté la zone couverte par nos services.

Début octobre 2019, nous avons lancé notre campagne « Signal Switch » afin de préparer à l'arrêt des signaux analogiques, tant en radio qu'en télévision, entre 2020 et 2021. Cela libérera de la capacité sur le réseau pour le trafic numérique sans cesse croissant. L'arrêt de la télévision analogique commencera à l'automne 2020 et s'étalera jusque fin 2021, tandis que le signal radio analogique sera progressivement coupé à partir de février 2020.

TELEVISION PREMIUM

Au 30 septembre 2019, 1.705.300 abonnés à la télévision avaient opté pour notre plate-forme de télévision premium, générant un ARPU plus élevé, ce qui leur permet de profiter d'une expérience TV beaucoup plus riche, avec notamment l'accès gratuit à notre application « Yelo Play » grâce à laquelle ils bénéficient d'une expérience unique en termes de contenu sur plusieurs appareils connectés à leur domicile et en déplacement. Cela inclut notre toute dernière plate-forme de télévision numérique, comprenant notre décodeur nouvelle génération basé sur le Cloud avec des capacités de reconnaissance vocale, que nous avons lancée fin avril cette année. Au 3e trimestre 2019, nous avons perdu en net 13.200 abonnés à la télévision premium. Par rapport au trimestre précédent, la tendance à la perte nette s'est encore quelque peu atténuée, reflétant les tendances saisonnières dans notre activité et une hausse temporaire des désabonnements suite à l'application de la révision tarifaire annoncée en août 2019.

Au 3e trimestre 2019, nos forfaits VOD « Play » et « Play More » comptaient 416.700 clients, soit une augmentation de 2% par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Nous proposons également l'offre la plus étendue en matière de sport grâce à « Play Sports » qui combine le football belge et étranger, y compris la Premier League britannique, avec d'autres événements sportifs majeurs tels que golf, tennis ATP, Formule 1, volleyball, basketball et hockey. À la fin du 3e trimestre 2019, nous servions 234.000 clients « Play Sports », un chiffre en hausse de 1% par rapport à la même période de l'année précédente.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Adoption de l'IFRS 16 Contrats de location : Au 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 Contrats de location comme indiqué dans son Rapport annuel 2018 (voir Section 5.2.20 - *Forthcoming requirements*). En appliquant l'IFRS 16, la Société a comptabilisé de nouveaux actifs et passifs pour les contrats de location qualifiés de contrats de location simple selon les règles comptables antérieures généralement acceptées sous l'IFRS, à savoir les contrats de location simple concernant (i) la location de sites, (ii) les biens immobiliers, (iii) les cartes et (iv) la fibre noire. L'IFRS 16 a également modifié la nature des dépenses liées à ces contrats de location dans la mesure où la Société comptabilise des frais d'amortissement pour les actifs 'droit d'utilisation' et les charges d'intérêts sur les dettes de location-financement. Auparavant, la Société comptabilisait les frais liés aux contrats de location simple sur une base linéaire sur la durée du contrat de location et comptabilisait les actifs et passifs uniquement dans la mesure où il y avait une différence de timing entre les paiements locatifs réels et les charges comptabilisées. En outre, la Société ne comptabilise plus de provisions pour contrats de location simple qu'elle estime onéreuses, comme indiqué. Au lieu de cela, la Société inscrit les paiements dus au titre du contrat de location dans son passif lié aux contrats de location. L'application de l'IFRS a eu un impact favorable de 30,8 millions € sur l'Adjusted EBITDA de la Société au premier neuf mois de 2019 (T3 2019: 10,8 millions €) et une application de l'IFRS 16 à partir du 1er janvier 2018 aurait entraîné une hausse de l'Adjusted EBITDA de 42,3 millions € sur l'ensemble de l'exercice 2018.

Allocation du prix d'achat pour l'acquisition de Nextel : Notre état de la situation financière au 31 décembre 2017 a été retraité de manière à refléter l'impact rétroactif de l'allocation du prix d'achat (« purchase price allocation » ou PPA) pour l'acquisition de Nextel, qui n'était pas encore disponible fin 2018. L'ajustement de juste valeur sur les immobilisations incorporelles (25,7 millions €) était principalement lié aux relations clients acquises (16,5 millions €), aux noms commerciaux (6,8 millions €) et à la technologie (2,4 millions €). L'évaluation du modèle de vente avec cession-bail et location a entraîné la décomptabilisation des produits différés (2,7 millions €) et des immobilisations corporelles (7,1 millions €), remplacés par une créance au titre de contrat de location (8,9 millions €). Compte tenu de l'impact en termes d'impôts différés des ajustements précités (7,8 millions €), le goodwill a été réduit de 22,3 millions €. La comptabilisation de la juste valeur des immobilisations incorporelles et l'ajustement apporté au modèle de vente avec cession-bail et location de Nextel a donné lieu à une charge d'amortissement supplémentaire (2,1 millions €), une diminution des frais de dépréciation (1,8 million €), une réduction du chiffre d'affaires (1,0 million €) et une augmentation du coût des marchandises vendues (0,7 million €) comptabilisés pour la période comprise entre la date d'acquisition (31 mai 2018) et le 31 décembre 2018, ce qui a entraîné le retraitement du compte de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire

2.1 Produits

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons généré un chiffre d'affaires de 1.910,6 millions €, ce qui représente une hausse de 1% par rapport aux 1.891,7 millions € réalisés sur la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2019 inclut une contribution pour les neuf mois entiers de l'intégrateur ICT local Nextel, acquis le 31 mai 2018, par rapport à une contribution de quatre mois pour la même période de l'année précédente, ce qui représente un apport de 17,0 millions € à notre chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2019. Celui-ci inclut également une contribution de quatre mois de la société de médias locaux De Vijver Media NV, dont nous avons acquis les 50% de parts restantes le 3 juin 2019 et qui est consolidée intégralement à partir de cette date, cette contribution ajoutant 30,1 millions € à notre chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2019. Si l'on exclut les effets non organiques précités, notre chiffre d'affaires remanié pour les neuf premiers mois de 2019 a diminué de 1,4%, revenus d'abonnement au câble globalement stables ayant été plus que compensée par (i) une diminution des autres produits liée à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN qui, depuis début avril, a un impact défavorable sur nos revenus 'wholesale', (ii) la baisse des revenus d'interconnexion due à la diminution des frais de terminaison et des volumes de SMS en déclin, et (iii) une baisse des revenus de téléphonie mobile résultant de la diminution des revenus liés à l'utilisation

compte tenu du succès persistant de nos forfaits quadruple play « WIGO » et d'une offre mobile améliorée, avec notamment une augmentation des allocations de données mobiles.

Au 3e trimestre 2019, nous avons généré un chiffre d'affaires de 649,0 millions €, ce qui représente une augmentation de 1% par rapport aux 641,2 millions € réalisés sur la même période de l'exercice précédent, sachant que ce dernier chiffre n'incluait pas encore la contribution de De Vijver Media, acquise récemment. Si l'on exclut cet impact, notre chiffre d'affaires remanié pour le 3e trimestre 2019 a diminué de 2% en glissement annuel, sous l'effet des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus. Comme prévu, la baisse de notre chiffre d'affaires remanié s'est accentuée durant le trimestre par rapport au 1er et au 2e trimestre 2019 vu la perte susmentionnée du contrat MVNO MEDIALAAN et nous s'attendre à ce que cette tendance se poursuive au cours des deux prochains trimestres, car la perte liée aux contrats a commencé à avoir une incidence sur nos ventes de gros chiffre d'affaires depuis début avril 2019. En excluant cet impact, notre chiffre d'affaires était largement stable pour les neuf premiers mois de l'année et le troisième trimestre de 2019 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD « Play », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, notre chiffre d'affaires en télévision câblée a atteint 430,8 millions € (T3 2019 : 142,9 millions €), ce qui représente une baisse de 1% par rapport à la même période de l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée. Ce léger recul en glissement annuel est principalement attribuable au déclin graduel persistant de notre base globale d'abonnés à la télévision et à une légère baisse des revenus provenant des services VOD transactionnels, ces éléments n'ayant été que partiellement compensés par l'avantage de nos révisions tarifaires et la part croissante des clients optant pour les divertissements premium.

INTERNET HAUT DÉBIT

Les revenus générés par les RGU en internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élèvent à 486,8 millions € pour les neuf premiers mois de 2019 (T3 2019 : 163,7 millions €), ce qui représente une augmentation de 4% par rapport à la même période de l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée. Ce chiffre résulte (i) du succès persistant de nos offres « WIGO », entraînant une part plus importante d'abonnés internet haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) des bonnes performances à nouveau enregistrées dans le segment PME et (iii) de l'impact favorable des révisions tarifaires susmentionnées, ceci étant en partie contrebalancé par un léger recul des RGU en internet haut débit en raison de l'environnement concurrentiel.

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus liés à l'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nos produits en téléphonie fixe ont diminué de 6% à la fois en base rapportée et remaniée, pour s'établir à 164,5 millions € (T3 2019 : 54,7 millions €), contre 175,7 millions € pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'impact favorable des ajustements tarifaires susmentionnés a été plus que compensé par (i) le déclin progressif de notre base de RGU en téléphonie fixe résidentielle dans des conditions de marché difficiles et le déclin généralisé du marché, et (ii) la diminution des revenus liés à l'utilisation vu l'évolution progressive vers les appels illimités.

TELEPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors forfaits, à l'exception (i) des revenus liés à l'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choisissez votre appareil » qui sont tous repris sous les autres produits. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons généré des revenus de téléphonie mobile de 332,4 millions € (T3 2019 : 115,1 millions €), soit une diminution de 4% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée.

La solide croissance nette persistante des abonnés en postpayé a été plus que contrebalancée par (i) une baisse des revenus hors forfait générés par nos abonnés mobiles au-delà de leur forfait mensuel, ceci en raison de nos offres quadruple play « WIGO » améliorées et du glissement vers les offres mobiles autonomes illimitées sous les marques Telenet et BASE, (ii) une augmentation des remises liées aux forfaits suite au succès de nos offres quadruple play « WIGO » et (iii) une baisse constante du nombre d'abonnés en prépayé.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) les revenus de téléphonie mobile générés par nos clients PME, (iii) nos activités d'opérateur, et (iv) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement réseau et les services gérés de protection des données. Les produits liés à nos services aux entreprises comprennent également les revenus générés par l'intégrateur ICT local Nextel, acquis le 31 mai 2018. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « WIGO Business » (rebaptisé « KLIK »), sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises.

Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 152,6 millions € sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : 49,9 millions €), soit une hausse de 9% par rapport à la même période de l'exercice précédent, un chiffre principalement influencé par la contribution susmentionnée de Nextel depuis le 31 mai 2018, date de l'acquisition. Sur une base remaniée, le chiffre d'affaires B2B a diminué de 2% au premier semestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette baisse résulte principalement (i) d'une moindre contribution provenant de nos activités de sécurité et d'intégration ICT et (ii) la baisse de revenus d'usage générés par nos abonnés mobiles PME.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus liés aux services d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, (ii) les revenus wholesale générés par nos activités wholesale à la fois commerciales et réglementées, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les frais d'activation et d'installation, (v) le produit des ventes de décodeurs et (vi) la contribution de De Vijver Media NV, consolidée intégralement à partir du 3 juin 2019. Les autres produits ont atteint 343,5 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : 122,7 millions €), soit une hausse de 5% en glissement annuel sur une base rapportée, la diminution des revenus d'interconnexion et des revenus wholesale suite à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN ayant été plus que compensée par la contribution de quatre mois au chiffre d'affaires de De Vijver Media et l'augmentation du produit des ventes de combinés. Sur une base remaniée, notre autres produits ont diminué de 3% en glissement annuel suite à la baisse des revenus wholesale consécutive à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et à la baisse des revenus d'interconnexion due à la diminution réglementaire des frais de terminaison fixes, en partie compensées par l'augmentation du produit des ventes de combinés par rapport à l'exercice précédent et une contribution plus haute de De Vijver Media au chiffre d'affaires.

2.2 Charges

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons engagé des charges pour un total de 1.397,4 millions €, ce qui représente une diminution de plus de 1% par rapport aux 1.416,0 millions € de la période correspondante de l'exercice précédent. L'impact non organique négatif lié à l'acquisition tant de Nextel que de De Vijver Media sur notre base de coûts pour les neuf premiers mois de 2019 a été plus que compensé par (i) une baisse de nos coûts directs, (ii) une focalisation permanente sur l'excellence opérationnelle et (iii) une maîtrise rigoureuse des frais généraux. Les charges totales représentaient environ 73% de nos produits sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (9M 2018 : environ 75%). Le coût des services fournis représentait, en pourcentage, environ 52% du total des produits pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (9M 2018 : environ 56%), alors que les frais de vente et les frais généraux et administratifs représentaient environ 21% du total des produits pour la même période (9M 2018 : environ 19%). Au 3e trimestre 2019, nos dépenses totales étaient en hausse de 1% en glissement annuel, à 460,4 millions €, une évolution qui reflète principalement l'impact non organique de l'acquisition de De Vijver Media en juin 2019, partiellement compensé par les mêmes raisons mentionnées ci-dessus.

Nos charges d'exploitation, qui comprennent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, ont légèrement diminué de 2% en glissement annuel sur une base rapportée pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : -2% en glissement annuel sur une base rapportée). Sur une base remaniée, si l'on corrige les produits de la période correspondante de l'exercice précédent en fonction des effets d'acquisition non organiques et de l'IFRS 16, nous avons pu réduire nos charges d'exploitation pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 de près de 2% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution a notamment été rendue possible par (i) une réduction de nos frais de personnel de 5%, ceci à la suite du transfert de nos services réseau de terrain vers Unit-T à compter du 3e trimestre 2018, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de sous-traitance et de services professionnels et des charges liées au réseau, (ii) une baisse de 3% de nos coûts directs, l'augmentation des coûts de programmation chez De Vijver Media et des coûts liés à la vente de combinés ayant été plus que compensée par une baisse significative des coûts d'interconnexion, et (iii) une diminution de 9% de nos autres charges indirectes, ceci grâce à une attention constante pour le levier opérationnel et une stricte maîtrise des coûts. Au 3e trimestre 2019, les charges d'exploitation ont diminué de 3% en glissement annuel en raison, globalement, des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus.

COÛTS D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les charges d'exploitation du réseau ont atteint 148,8 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : 46,9 millions €), contre 144,5 millions € pour les 9 premiers mois de 2018. Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation du réseau ont augmenté de près de 4% en glissement annuel. Au 3e trimestre de l'an dernier, nous avons achevé le transfert de nos services réseau de terrain vers Unit-T, dans laquelle nous avons pris une participation de 30%. Par le biais de cette coentreprise, nous pourrions profiter des avantages de la croissance du marché des services de terrain dans des domaines tels que les nouvelles technologies numériques et l'Internet des Objets (Internet-of-Things ou « IoT »). Cette transaction entraîne une hausse des coûts d'exploitation du réseau et des frais de sous-traitance et de services professionnels, mais elle a dans le même temps un impact favorable sur nos frais de personnel dans la mesure où nos ingénieurs de terrain et les coûts y afférents ont été transférés vers cette nouvelle société.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes telles que (i) les coûts liés à l'interconnexion, y compris les frais liés au MVNO, (ii) à la programmation et aux droits d'auteur et (iii) aux ventes d'appareils et aux subsides. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nos coûts directs ont atteint 381,7 millions € (T3 2019 : 126,4 millions €), un chiffre globalement stable sur une base rapportée par rapport à la même période de l'année précédente, malgré les impacts non organiques mentionnés ci-dessus. Sur une base remaniée, nos coûts directs affichent une diminution de 3% en glissement annuel, la hausse des coûts de programmation chez De Vijver Media et des coûts liés à la vente de combinés ayant été plus que compensée par la baisse significative des coûts d'interconnexion.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 ont atteint 191,5 millions € (T3 2019 : 63,1 millions €), augmentant ainsi de 3% sur une base rapportée par rapport à la période correspondante de l'année précédente en raison des impacts non organiques susmentionnés et de l'impact négatif en termes de coûts de l'indexation des salaires depuis janvier de cette année. Sur une base remaniée, les frais de personnel ont diminué de 5% sur les neuf premiers mois par rapport à la même période de l'année précédente, un chiffre qui reflète un effectif inférieur à celui de l'année dernière.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Par rapport aux neuf premiers mois de l'an dernier, nos frais de vente et de marketing pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 ont augmenté de 5% à la fois en base rapportée et remaniée pour s'établir à 64,9 millions € (T3 2019 : 20,5 millions €), ce qui reflète le lancement de plusieurs nouveaux produits et les campagnes de marketing correspondantes. Sur une base remaniée, nos frais de vente et de marketing sont restés globalement stables en glissement annuel.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les frais de sous-traitance et de services professionnels ont atteint 27,7 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : 10,3 millions €), ce qui représente une augmentation de 20% en glissement annuel, un chiffre qui s'explique par le transfert susmentionné de nos services réseau de terrain à Unit-T. Sur une base remaniée, les frais de sous-traitance et de services professionnels affichent une hausse similaire de 20% par rapport à la même période de l'année précédente.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects ont atteint 71,5 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : 22,1 millions €), ce qui représente une nette diminution de 31% par rapport à la même période de l'exercice précédent, une baisse attribuable principalement à l'application susmentionnée de l'IFRS 16. Sur une base remaniée, les autres coûts indirects ont diminué de 9% en glissement annuel grâce à une attention constante pour le levier opérationnel et à une stricte maîtrise des coûts.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LA PERTE (LE GAIN) SUR LA VENTE DE FILIALES

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une durée de vie longue, la perte (le gain) sur la vente de filiales et les charges de restructuration, ont atteint 499,9 millions € pour les neuf premiers mois clôturés au 30 septembre 2019, contre 503,3 millions € pour la même période de l'année précédente. Par rapport à la même période de l'année précédente, nous avons enregistré, en dépit de l'impact de l'application de l'IFRS 16, une diminution des charges d'amortissement dans la mesure où nos programmes d'amélioration des infrastructures fixes et mobiles sont à présent achevés pour l'essentiel.

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, les charges financières nettes ont totalisé 295,0 millions €, contre 204,6 millions € sur la même période de l'année précédente. Les produits financiers pour le semestre clôturé au 30 septembre 2019 s'établissent à 40,9 millions €, contre 65,1 millions € pour la même période de l'année dernière, principalement en raison d'un gain net inférieur sur nos dérivés. Les charges pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019 ont augmenté de 36% à 332,7 millions €, par rapport à 245,1 millions € pour la même période l'an dernier. Ce changement est attribuable à une augmentation de nos intérêts débiteurs nets, une perte de change et autres charges financières de 87,6 millions €, principalement due à une augmentation de perte de change sur l'encours de notre dette libellée en USD par rapport à l'an dernier et une perte de 33,7 € l'augmentation de nos charges d'intérêts courues à la suite d'une augmentation du solde de notre dette liée dividende extraordinaire octroyé en octobre 2018, contrebalancée en partie par une diminution de notre perte liée à l'extinction dette de 21,4 millions €. Au troisième trimestre 2019, nous avons engagé 64,3 millions € de charges financières nettes, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année précédente, reflétant dans l'ensemble les mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 73,8 millions € sur les neuf premiers mois de 2019 (T3 2019 : 37,2 millions €), contre 75,2 millions € sur les neuf premiers mois de 2018.

RÉSULTAT NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 142,9 millions € sur les neuf premiers mois de 2019, contre un bénéfice net de 205,6 millions € sur la même période de l'année précédente. La diminution de 30% de notre bénéfice net est principalement attribuable à la hausse des charges financières nettes au cours de la période, ceci contrebalançant une solide hausse de 8% en glissement annuel de notre bénéfice d'exploitation. Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 7,5%, contre 10,9% pour la même période de l'année précédente. Au 3e trimestre 2019, nous avons enregistré un bénéfice net de 86,9 millions €, ce qui représente une diminution de 11% en glissement annuel, les facteurs de ce recul étant globalement les mêmes que ceux mentionnés ci-dessus. Notre marge bénéficiaire nette au 3e trimestre 2019 s'est établie à 13,4%, contre 15,2% au 3e trimestre de l'an dernier.

2.4 Adjusted EBITDA

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 1.024,5 millions €, soit une hausse de 3% par rapport aux 989,9 millions € réalisés sur la même période de l'année précédente. L'Adjusted EBITDA des neuf premiers mois de 2019 reflète l'application de l'IFRS 16 à partir de janvier 2019, avec un impact favorable de 30,8 millions € sur la période par rapport à la même période de l'an dernier. L'Adjusted EBITDA enregistré sur les neuf premiers mois de 2019 reflète également l'impact non organique susmentionné des acquisitions de Nextel et De Vijver Media, cette dernière contribuant à raison de 8,2 millions € à l'Adjusted EBITDA des neuf premiers mois de 2019. Sur une base rapportée, notre marge d'Adjusted EBITDA a atteint 53,6% pour les neuf premiers mois de 2019, contre 52,3% pour la même période en 2018.

Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA s'est légèrement contracté de 1% sur les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la même période de l'année précédente, ceci en raison de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire. Sur une base remaniée, nous avons réussi à réaliser une marge d'Adjusted EBITDA globalement stable sur les neuf premiers mois de 2019 grâce à une maîtrise des coûts rigoureuse et permanente. En excluant la perte du contrat MVNO, notre Adjusted EBITDA était largement stable pour les neuf premiers mois de l'année et le troisième trimestre de 2019 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Au 3e trimestre 2019, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 359,7 millions €, soit une hausse de 4% par rapport aux 344,8 millions € réalisés sur la même période de l'exercice précédent. L'Adjusted EBITDA du 3e trimestre 2019 reflète l'application susmentionnée de l'IFRS 16 à partir de janvier 2019 et l'acquisition susmentionnée de De Vijver Media, avec un apport respectif de 10,8 millions € et 6,3 millions € à notre Adjusted EBITDA du 3e trimestre 2019. Sur une base rapportée, notre marge d'Adjusted EBITDA a atteint 55,4% au 3e trimestre 2019, contre 53,8% au 3e trimestre 2018. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA s'est contracté de 1% au 3e trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année dernière. Nous avons cependant réussi à accroître notre Adjusted EBITDA sous-jacent de 150 points de base par rapport à l'année dernière sur une base remaniée. L'évolution défavorable de l'Adjusted EBITDA remanié a commencé à s'accélérer au 2e trimestre 2019 suite à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et devrait être encore plus marquée au 4e trimestre 2019 du fait de la hausse saisonnière des coûts de programmation chez De Vijver Media et d'une base de comparaison renforcée par rapport à un excellent 4e trimestre l'année dernière.

Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période et l'Adjusted EBITDA (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période des neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Bénéfice de la période	86,9	97,2	(11)%	142,9	205,6	(30)%
Impôts	37,2	43,0	(13)%	73,8	75,2	(2)%
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	0,2	0,5	(60)%	1,6	1,1	45 %
Perte (gain) sur la vente d'actifs à une coentreprise	—	(10,8)	(100)%	(0,1)	(10,8)	(99)%
Charges financières nettes	64,3	55,6	16 %	295,0	204,6	44 %
Amortissements et dépréciations	167,1	151,5	10 %	498,7	497,0	— %
EBITDA	355,7	337,0	6 %	1.011,9	972,7	4 %
Rémunération en actions	3,9	5,6	(30)%	10,8	7,1	52 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(0,1)	1,3	N.M.	0,5	3,8	(87)%
Coûts de restructuration	0,2	0,9	(78)%	1,3	6,3	(79)%
Adjusted EBITDA	359,7	344,8	4 %	1.024,5	989,9	3 %
Marge Adjusted EBITDA	55,4%	53,8%		53,6%	52,3%	
Marge bénéfice net	13,4%	15,2%		7,5%	10,9%	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 428,2 millions € sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, un chiffre qui représente une diminution de 12% par rapport à la même période de l'année précédente et qui équivaut à environ 22% du chiffre d'affaires. Les dépenses d'investissement à imputer pour les 9 premiers mois de 2019 incluent la comptabilisation des droits de retransmission de la Premier League britannique pour une période de trois saisons. Conformément au référentiel IFRS de l'UE, ces droits de retransmission ont été actés en tant qu'immobilisation incorporelle et seront amortis à mesure que la saison progresse. Nos dépenses d'investissement à imputer pour l'exercice précédent reflétaient la prolongation de la licence du spectre mobile 2G jusqu'en mars 2021, qui sera payée par annuités jusqu'à l'échéance. Si l'on exclut la comptabilisation de la licence du spectre mobile et les droits de retransmission du football dans les deux périodes, nos dépenses d'investissement à imputer représentaient environ 21% du chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2019, contre environ 24% pour les neuf premiers mois de 2018.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, comprenant entre autres les dépenses en boîtiers décodeurs, modems et lignes Wi-Fi, ont atteint 75,1 millions € sur les neuf premiers mois de 2019 (T3 2019 : 16,1 millions €). La baisse de 13% par rapport à la même période de l'exercice précédent est liée principalement à un niveau de dépenses nettement inférieur au 3e trimestre par rapport au 3e trimestre 2018, ce qui a plus que compensé l'impact de nos campagnes fructueuses de connectivité à domicile et du déploiement de nos décodeurs nouvelle génération. Pour les neuf premiers mois de 2019, les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés représentaient environ 19% de la totalité de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau s'élevaient à 78,8 millions € sur les 9 premiers mois de 2019 (T3 2019 : 24,5 millions €), un chiffre qui représente une diminution de 49% par rapport à la même période de l'année précédente et qui reflète l'achèvement, pour l'essentiel, de nos programmes d'amélioration des infrastructures réseau, fixes comme mobiles. Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 20% de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les dépenses d'investissement en produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plates-formes et systèmes IT, ont atteint 82,1 millions € sur les neuf premiers mois de 2019 (T3 2019 : 23,9 millions €). Ceci représente une légère augmentation de 2% en glissement annuel reflétant l'avancement de notre programme de mise à niveau IT. Les dépenses d'investissement en produits et services représentaient environ 21% du total des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football) pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019.

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent des rénovations et remplacements d'équipements réseau, des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs et certains investissements récurrents dans notre plate-forme et nos systèmes IT. Ces dépenses ont atteint 192,2 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019 (T3 2019 : 55,9 millions €), en incluant la comptabilisation des droits de retransmission de la Premier League britannique et l'impact non organique lié à l'acquisition de De Vijver Media.

Cela implique qu'environ 60% des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football) pour les neuf premiers mois de 2019 étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuerons à surveiller étroitement nos dépenses d'investissement afin de nous assurer qu'elles soient porteuses de rendements croissants.

Nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 120,4 millions € au 3e trimestre 2019, ce qui représente une diminution de 34% par rapport à la même période de l'exercice précédent, ceci reflétant l'extension susmentionnée de la licence du spectre mobile 2G. Si l'on exclut la comptabilisation de la licence du spectre mobile, nos dépenses d'investissement à imputer sous-jacentes ont diminué de 19% en glissement annuel, les facteurs de cette baisse étant globalement les mêmes que ceux mentionnés ci-dessus. Sur une base relative, nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint environ 19% du chiffre d'affaires au 3e trimestre 2019, contre environ 29% au 3e trimestre l'an dernier (environ 23% si l'on exclut la comptabilisation de la licence du spectre mobile).

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période des six mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Acquisitions des immobilisations incorporelles	120,4	183,0	(34)%	428,2	484,7	(12)%
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(79,5)	(90,7)	(12)%	(187,3)	(236,5)	(21)%
Actifs via des contrats de location-financement	(14,9)	(8,0)	86 %	(52,9)	(20,7)	156 %
Variations en passifs courants liés aux investissements	71,3	25,2	183%	100,2	86,9	15%
Investissements, nets	97,3	109,5	(11)%	288,2	314,4	(8)%

2.6 Flux de trésorerie opérationnel disponible

Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, la somme de notre Adjusted EBITDA et de nos dépenses d'investissement à imputer, à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion pour le football, a généré un flux de trésorerie opérationnel disponible (Operating Free Cash Flow) de 627,3 millions €. Par rapport aux neuf premiers mois de 2018, notre flux de trésorerie opérationnel disponible a augmenté de 16% et a été principalement soutenu par une réduction de 12% de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation de la licence du spectre mobile 2G et des droits de diffusion du football) et l'augmentation susmentionnée de notre Adjusted EBITDA. Notre flux de trésorerie opérationnel disponible au 3e trimestre 2019 a atteint 229,0 millions €, ce qui représente une augmentation de 17% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Tableau 3 : Rapprochement flux de trésorerie opérationnel libre (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période des neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Adjusted EBITDA	359,7	344,8	4 %	1.024,5	989,9	3%
Dépenses d'investissement à imputer	(120,4)	(183,0)	(34)%	(428,2)	(484,7)	(12)%
Comptabilisation des droits de retransmission du football	(10,3)	—	—%	31,0	—	100 %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	—	33,5	(100%)	—	33,5	(100%)
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile)	(130,7)	(149,5)	(13%)	(397,2)	(451,2)	(12%)
Flux de trésorerie opérationnel libre	229,0	195,3	17 %	627,3	538,7	16 %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nos activités d'exploitation ont généré 754,0 millions € de trésorerie nette, contre 822,8 millions € pour la même période de l'exercice précédent. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2019 inclut l'impact non organique de l'acquisition de Nextel et De Vijver Media et de l'application de l'IFRS 16, contrebalancé par la trésorerie nette utilisée dans des opérations de financement. Notre flux de trésorerie d'exploitation net a diminué de 8% en glissement annuel, la hausse de 3% de l'Adjusted EBITDA était plus que compensé par une augmentation de 55,6 millions € des impôts payés en espèces et une augmentation de 53,0 millions € des charges d'intérêt payés en espèces suite à un endettement plus élevé. Au 3e trimestre 2019, nous avons généré 254,8 millions € de trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, un chiffre en baisse de 16% en glissement annuel et qui reflète une diminution significative des charges d'intérêts en espèces par rapport au 3e trimestre de l'an dernier due à l'échelonnement.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 304,5 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, comparativement à 376,6 millions € pour les neuf premiers mois de 2018. La trésorerie nette affectée aux activités d'investissement sur les neuf premiers mois de 2019 reflète l'acquisition de la participation restante de 50% dans la société de médias locaux De Vijver Media en juin 2019, tandis que la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement sur les neuf premiers mois de 2018 reflétait l'acquisition totale de l'intégrateur ICT local Nextel en mai 2018. Nous utilisons un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Sur les neuf premiers mois de 2019, nous avons acquis 187,3 millions € d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital (dont 79,5 millions € au 3e trimestre 2019), avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des opérations d'investissement pour le même montant. Cela représentait une baisse en glissement annuel de 21% et 12% respectivement pour les premiers mois de 2019 et le 3e trimestre 2019. Veuillez consulter la Section 2.5 - *Dépenses d'investissements* pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces. Au 3e trimestre 2019, nous avons utilisé 97,9 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement, ce qui représente une diminution de 12% en glissement annuel, les facteurs de ce recul étant globalement les mêmes que ceux mentionnés ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, le flux de trésorerie net lié aux opérations de financement a été de 455,3 millions €, contre 401,5 millions € pour les neuf premiers mois de 2018. La trésorerie nette utilisée dans des opérations de financement sur les neuf premiers mois de 2019 reflète une diminution nette de 363,2 millions € des remboursements d'emprunts suite au remboursement partiel de nos Senior Secured Fixed Rate

Notes à 4,875% en juillet 2019 pour un montant total de 109,2 millions € (ce qui inclut une prime de réparation de 3,2 millions €) et aux remboursements planifiés d'engagements à court terme au titre du financement par le fournisseur. En outre, nous avons dépensé 101,1 millions € en rachats d'actions sur les neuf premiers mois de 2019 dans le cadre du programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions €, qui a été entièrement achevé à la fin du mois de juin 2019. Dans le cadre de ce programme, nous avons racheté environ 6,8 millions d'actions propres, dont environ 1,9 million ont été annulées après l'Assemblée générale extraordinaire d'avril 2019. Comme indiqué à la section 3.2 Événements survenus après la date du bilan, nous proposerons d'annuler 1.178.498 actions propres supplémentaires à la prochaine AGE. De la sorte, nous aurons annulé toutes les actions rachetées dans le cadre de ce programme au-delà de 3,7 millions, le reste étant utilisé pour les plans d'incitation à base d'actions pour les managers, en cours ou à venir. Le reste de la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location-financement et autres paiements financiers. Au 3e trimestre 2019, nous avons utilisé 214,0 millions € de trésorerie nette dans des activités de financement, contre 235,6 millions € au 3e trimestre 2018.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2019, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté (Adjusted Free Cash Flow) de 270,1 millions € par rapport à 334,3 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2018. Ceci représente une diminution de 19% par rapport à la même période l'an dernier suite à (i) une augmentation de 55,6 millions € des impôts payés en espèces, (ii) une augmentation de 53,0 millions € des charges d'intérêts payés en espèces et (iii) une contribution du programme de financement par le fournisseur plus réduite de 40,6 millions € par rapport aux neuf premiers mois de cette année. Au 3e trimestre 2019, notre flux de trésorerie disponible ajusté s'est établi à 63,4 millions €, soit une baisse de 4% en glissement annuel.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 30 septembre 2019, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 5.858,4 millions €, dont un montant en principal de 1.888,2 millions € lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes échéant entre juillet 2027 et mars 2028 et un montant en principal de 2.838,1 millions € dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2018 échéant entre août 2026 et décembre 2027. Le solde total de la dette au 30 septembre 2019 comprenait également un montant en principal de 394,7 millions € lié à notre programme de financement par le fournisseur, qui échoit presque entièrement dans les douze mois, et 23,8 millions € pour la partie restante des licences des spectres mobiles 2G et 3G. Le solde correspond pour l'essentiel aux obligations au titre de contrats de location-acquisition liées à l'acquisition d'Interkabel et aux passifs au titre de contrats de location simple suite à l'adoption de l'IFRS 16.

En mai 2019, nous avons émis une nouvelle facilité de crédit renouvelable à court terme (« RCF AP ») d'un montant total de 60,0 millions €. Cette facilité vient à échéance le 31 décembre 2021, dégage une marge de 2,25% sur l'EURIBOR (seuil de 0%) et peut être utilisée aux fins générales du groupe. Au 30 septembre 2019, cette facilité était entièrement non utilisée.

Le 3 juin 2019, nous avons acquis la participation restante de 50% dans la société de médias locaux De Vijver Media NV. Immédiatement après la clôture de cette transaction, nous avons remboursé la dette de tiers de 62,0 millions € de De Vijver Media et annulé les swaps de taux d'intérêt existants sur sa dette à taux variable, ce qui a entraîné un paiement en espèces de 1,1 million €. Toutes les transactions ont été réglées au moyen de la trésorerie disponible figurant au bilan.

En juillet 2019, nous avons racheté 20% de nos 530,0 millions € de Senior Secured Fixed Rate Notes à 4,875% échéant en juillet 2027 pour un montant total de 109,2 millions €, ce qui inclut une prime de réparation de 3,2 millions € compte tenu de la prime de remboursement anticipé de 103%. Ce remboursement faisait suite à un premier rachat volontaire de 10% en mars 2018 et a été partiellement financé par l'excédent de trésorerie figurant au bilan et par un prélèvement temporaire sur nos facilités de crédit renouvelable.

En octobre 2019, nous avons émis avec succès un prêt à terme de 220,0 millions USD et un prêt à terme de 175,0 millions €. Le produit net de ces émissions a été utilisé pour racheter intégralement les 371,0 millions €

restant dus au titre des Notes susmentionnées échéant en juillet 2027, après le rachat partiel de juillet 2019. Voir 3.2 *Événements survenus après la date du bilan* pour plus de détails.

En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucun amortissement de dettes avant août 2026, avec une durée moyenne pondérée de 7,7 ans au 30 septembre 2019. En outre, nous avons pleinement accès aux 505,0 millions € d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit au 30 septembre 2019, avec certaines disponibilités jusque juin 2023.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de nos instruments de dette et de nos plans de paiement au 30 septembre 2019.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 30 septembre 2019

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
	30 septembre 2019					
	(en millions €)					
Senior Credit Facility ajusté en 2018						
Prêt à terme AN	1.903,1	1.903,1	—	15 août 2026	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Prêt à terme AO	935,0	935,0	—	15 décembre 2027	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable AG	400,0	—	400,0	30 juin 2023	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 2,75%	Mensuel
Facilité de crédit renouvelable AP	60,0	—	60,0	31 décembre 2021	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Mensuel
Senior Secured Fixed Rate Notes						
530 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2027 (Facilité AB)	371,0	371,0	—	15 juillet 2027	Fixe 4,875%	Bi-annuel (janvier et juillet)
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	600,0	600,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	917,2	917,2	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2021	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	30 septembre 2020	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Pas applicable
Montant total nominal	5.231,3	4.726,3	505,0			

Remarque: Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 septembre 2019. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 1.840,7 millions € (Term Loan AN de 2,1 milliards USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 30 septembre 2019, nous détenons 82,4 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 139,5 millions € au 30 juin 2019 et 88,2 millions € au 31 décembre 2018. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre. Par rapport au 30 juin, 2019, notre solde de trésorerie au 30 septembre 2019 a diminué sensiblement suite au rachat partiel précité de nos Notes échéant en juillet 2027 et aux paiements semestriels d'intérêts en espèces sur certains titres de créance en juillet. En

plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès, au 30 septembre 2019, à 505,0 millions € d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2018 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après.

RATIO DE DETTE NETTE

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018, nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir que le ratio de Dette nette totale sur EBITDA consolidé annualisé est maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Au 30 septembre 2019, notre ratio d'endettement net total était redescendu à 4,0x, contre 4,3x au 30 juin 2019. La diminution prévue de notre ratio d'endettement net total sur une base séquentielle a été soutenue à la fois par une réduction de la dette brute courante après le rachat partiel susmentionné des Notes en juillet et par un solide EBITDA consolidé annualisé au troisième trimestre.

Notre 'net covenant leverage' tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée 2018, qui inclut certaines synergies non réalisées en matière de M&A en ce qui concerne l'acquisition de SFR Belux en juin 2017 mais qui n'inclut pas les passifs de location-financement ni les passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, est descendu à 3,2x au 30 septembre 2019 (30 juin 2019 et 2018 : 3,5x). Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention ('net covenant leverage') est sensiblement inférieur à la 'springing maintenance covenant' de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le « net senior leverage ».

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Après avoir réalisé une solide performance financière sur les neuf premiers mois de 2019, nous envisageons le reste de l'année avec confiance et nous relevons sans hésiter nos prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice. Si l'évolution de notre chiffre d'affaires s'est dégradée au troisième trimestre par rapport aux deux trimestres précédents suite à l'impact pour le trimestre entier de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire, notre chiffre d'affaires en base remaniée a plutôt bien résisté, avec un recul de 1,4% en glissement annuel. En conséquence, nous prévoyons à présent une baisse moins marquée du chiffre d'affaires remanié pour l'exercice entier, soit environ 2% au lieu de 2,5% auparavant. Tous les autres critères financiers restent inchangés pour l'exercice, notamment une baisse de 1 à 2% de l'Adjusted EBITDA^(b), une diminution de 16 à 18% du flux de trésorerie opérationnel disponible^(c) et un flux de trésorerie disponible ajusté de 380 à 400 millions €^(d, e).

Depuis le début de l'exercice, notre Adjusted EBITDA a subi une légère contraction de 1% en base remaniée. À l'instar du chiffre d'affaires remanié, la dégradation de l'Adjusted EBITDA remanié a commencé à s'accroître au 2e trimestre 2019. Nous pensons que cette tendance se poursuivra au cours des deux prochains trimestres, la perte du contrat précité ayant commencé à impacter tant le chiffre d'affaires que l'Adjusted EBITDA au début du mois d'avril 2019. Nous nous attendons en outre à un recul plus marqué de notre Adjusted EBITDA remanié au 4e trimestre 2019 du fait de la hausse saisonnière des coûts de programmation chez De Vijver Media et d'une base de comparaison renforcée par rapport à un excellent 4e trimestre l'année dernière. Pour l'exercice entier, nous prévoyons toujours un recul de l'Adjusted EBITDA de 1 à 2% en glissement annuel en 2019 sur une base remaniée. En faisant abstraction de la contribution réduite de notre activité MVNO, l'Adjusted EBITDA pour 2019 aurait été globalement stable sur une base remaniée.

Comme indiqué précédemment, 2018 a marqué un pic dans notre cycle d'investissement compte tenu de la mise à niveau prolongée de nos infrastructures tant fixes que mobiles. Compte tenu d'une moindre intensité en capital en 2019, nous visons une solide croissance du flux de trésorerie opérationnel disponible de 16-18% en glissement annuel en 2019. Pour 2019, nous prévoyons un flux de trésorerie disponible ajusté de 380,0 à 400,0 millions €. En 2019, nos flux de trésorerie disponibles ajustés seront affectés par (i) une baisse substantielle de la contribution de notre plate-forme de financement par le fournisseur vu notre objectif de stabiliser notre plate-forme par rapport à la contribution nette positive de 93,7 millions € en 2018, (ii) un impact négatif en termes de fonds de roulement en raison d'une intensité de capital plus réduite, (iii) une hausse des impôts en espèces vu l'augmentation de nos bénéfices avant impôt et (iv) une hausse des charges d'intérêts en espèces par rapport à 2018 en raison d'une augmentation du solde de dette liée au dividende extraordinaire payé l'an dernier et au fait que 2018 avait été influencée par l'échelonnement des intérêts en espèces et des paiements liés aux produits dérivés.

Enfin, nous avons toujours pour objectif un TCAC de flux de trésorerie opérationnel ajusté(a) sain de 6,5 à 8,0% sur les trois prochaines années (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences pour le spectre mobile et à l'exclusion de l'impact de l'IFRS 16 sur nos dépenses d'investissement à imputer) comme annoncé lors du Capital Markets Day de décembre 2018.

Tableau 5: Prévisions pour l'exercice 2019

Prévisions 2019	Comme présenté le 14 février 2019 ¹	Comme présenté le 31 octobre 2019
Baisse des produits (sur base remaniée)	Environ 2,5% (FY 2018 sur base remaniée: 2.615,1 millions €)	Environ 2,0% (FY 2018 sur base remaniée: 2.615,1 millions €)
Baisse de l'Adjusted EBITDA ^(b) (sur base remaniée)	Entre 1% et 2% (FY 2018 sur base remaniée: 1.399,8 millions €, y inclus l'impact de IFRS 16)	Entre 1% et 2% (FY 2018 sur base remaniée: 1.399,8 millions €, y inclus l'impact de IFRS 16)
Flux de trésorerie opérationnel disponible ^(a)	Entre 16% et 18% ^(c) (FY 2018 sur base remaniée: 708,7 millions €)	Entre 16% et 18% ^(c) (FY 2018 sur base remaniée: 708,7 millions €)
Adjusted Free Cash Flow ^(d)	380.0 à 400.0 millions € ^(e)	380.0 à 400.0 millions € ^(e)

1 Notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2018, notre Adjusted EBITDA et notre flux de trésorerie disponibles ont été modifiés par rapport au 2 mai 2019 pour inclure une contribution de De Vijver Media sur sept mois de 2.553,9 millions €, 1.368,2 millions € et 712,4 millions €.

(a) Le rapprochement entre à partir de mai 2018, et notre flux de trésorerie opérationnel disponible ("Operating Free Cash Flow") CAGR pour la période 2018-2021, et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(b) Le rapprochement entre notre Adjusted EBITDA pour l'exercice 2019 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(c) Ceci n'inclut pas la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile, et y exclut l'impact d'IFRS 16 sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) Le rapprochement entre notre flux de trésorerie disponible ajusté ("Adjusted Free Cash Flow") pour l'exercice 2019 et un critère EU-IFRS n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(e) En supposant que les paiements de licences du spectre 2G et 3G mobile se produiront au T4 2019 et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2018 ne se produira pas avant le début de 2020.

3.2 Événements survenus après la date du bilan

Émission réussie et tarification d'un prêt à terme de 220,0 millions USD et d'un prêt à terme de 175,0 millions €.

En octobre 2019, Telenet a émis avec succès et fixé le prix d'un prêt à terme supplémentaire de 220,0 millions USD (la « Facilité AN3 ») et d'un prêt à terme supplémentaire de 175,0 millions EUR (la « Facilité AO3 »). Telenet a utilisé le produit net de ces émissions pour racheter anticipativement en entier les 371,0 millions € en principal restant dus au titre des Senior Secured Fixed Rate Notes à 4,875% échéant en juillet 2027 (les « Notes »). Cette transaction devrait permettre à Telenet d'économiser environ 10,0 millions € par an d'intérêts en espèces à compter de l'année prochaine et jusqu'à la date d'échéance. Parallèlement, la Société a encouru des frais de rachat non récurrents (« prime de réparation ») en octobre 2019, réglés au moyen des excédents de trésorerie figurant au bilan. L'opération de refinancement n'a eu aucune incidence sur l'Adjusted Free Cash Flow prévu pour l'exercice 2019.

Dans le cadre de la Facilité AN3, Telenet Financing USD LLC est l'entité emprunteuse. La Facilité AN3 présente les mêmes caractéristiques que la Facilité AN initiale émise le 24 mai 2018. La Facilité AN3 est dès lors assortie (i) d'une marge de 2,25% sur le LIBOR, (ii) d'un seuil LIBOR de 0% et (iii) d'une échéance au 15 août 2026. La Facilité AN3 a été émise au pair avec succès.

Dans le cadre de la Facilité AO3, Telenet International Finance S.à r.l. est l'entité emprunteuse. La Facilité AO3 présente les mêmes caractéristiques que la Facilité AO initiale émise le 25 mai 2018. La Facilité AO3 est dès lors assortie (i) d'une marge de 2,50% sur l'EURIBOR, (ii) d'un seuil EURIBOR de 0% et (iii) d'une échéance au 15 décembre 2027. La Facilité AO3 a été émise avec succès à 100,25%.

Le Conseil d'administration de Telenet propose un dividende intérimaire brut de 63,2 millions € à l'Assemblée générale spéciale

Le Conseil d'administration de Telenet proposera un dividende intérimaire brut de 63,2 millions €, soit 0,57 € par action aux actionnaires lors de l'Assemblée générale spéciale. L'annonce d'aujourd'hui est conforme à la politique de rémunération de l'actionnaire exposée lors du Capital Markets Day de décembre 2018 et sera suivie d'un paiement de dividende complémentaire en mai 2020 (sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale des actionnaires d'avril 2020). Le dividende intérimaire sera payé utilisant la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, qui étaient à 82,4 millions € au 30 septembre 2019. Telenet convoquera une Assemblée générale spéciale le 4 décembre 2019 et paiera le dividende

intérimaire peu de temps après (moyennant l'approbation des actionnaires). Voir 3.3 *Rémunération des actionnaires* pour plus de détails.

Le Conseil d'administration de Telenet propose d'annuler 1.178.498 actions propres à la prochaine AGE

À l'Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2019, Telenet proposera l'annulation de 1.178.498 actions propres acquises par la Société dans le cadre du Programme de rachat d'actions 2018bis. L'annulation partielle d'actions fait suite à l'annulation de 1.881.040 actions propres en avril de cette année et est conforme aux précédentes communications de la Société concernant l'annulation de toutes les actions propres acquises dans le cadre du programme précité au-delà de 3,7 millions d'actions, les actions restantes étant destinées à être utilisées par la Société pour faire face à ses obligations envers ses collaborateurs dans le cadre de ses plans d'options sur actions. Dans l'hypothèse de l'annulation partielle d'actions susmentionnée en décembre 2019, le nombre total d'actions en circulation passera de 115.835.283 à 114.656.785, un total sur lequel la Société détenait 5.773.920 actions propres au 31 octobre 2019.

3.3 Rémunération des actionnaires

Le conseil d'administration de Telenet proposera un dividende intérimaire brut de 63,2 millions €, soit 0,57 € par action (sur la base de 110.061.363 actions donnant droit à dividende au 31 octobre 2019, à l'exclusion de 5.773.920 actions propres qui ne donnent pas droit à dividende) aux actionnaires lors de l'Assemblée générale spéciale du 4 décembre 2019. L'annonce d'aujourd'hui est conforme à la politique de rémunération de l'actionnaire exposée lors du Capital Markets Day de décembre 2018 et sera suivie d'un paiement de dividende complémentaire en mai 2020 (sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale des actionnaires d'avril 2020). Le dividende intérimaire sera payé avec la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, qui s'établissent à 82,4 millions € au 30 septembre 2019.

En l'absence d'acquisitions notables et/ou de changements significatifs dans les activités ou le cadre réglementaire de Telenet, Telenet entend, comme précédemment, maintenir un ratio d'endettement net total de 4,0x, ce qui constitue le point médian de la fourchette 3,5x - 4,5x. Au 30 septembre 2019, le ratio d'endettement net de Telenet s'établissait à 4,0x, ce qui représente une nouvelle baisse par rapport au ratio du 30 juin 2019, soit 4,3x. Sur une base pro forma, en supposant que le dividende intérimaire susmentionné ait déjà été payé au 3e trimestre 2019, le ratio d'endettement net total de Telenet aurait été de 4,1x.

Dans le cadre de la politique d'allocation de capital de Telenet, la Société vise à distribuer aux actionnaires entre 50% et 70% de ses flux de trésorerie disponibles ajustés de l'année précédente via les dividendes intérimaire et complémentaire. Dans les limites du cadre d'endettement net total précité et en l'absence des différents facteurs mentionnés ci-dessus, il peut être envisagé d'utiliser la partie restante des flux de trésorerie disponibles ajustés de Telenet pour des rachats d'actions supplémentaires, des dividendes extraordinaires, une réduction de la dette, des acquisitions relatives ou une combinaison de ces affectations.

Telenet convoquera une Assemblée générale spéciale le 4 décembre 2019 en vue de demander l'approbation des actionnaires pour le paiement du dividende intérimaire. En cas d'approbation, le dividende intérimaire sera payé le 9 décembre 2019 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende dès l'ouverture de la Bourse de Bruxelles le 5 décembre 2019.

Détails du paiement

Dividende intérimaire brut par action de 0,57 € (0,40 € net): Le dividende intérimaire brut par action a été fixé à 0,57 € sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende en circulation au 31 octobre 2019 et représente globalement 63,2 millions €.

Date ex-dividende du 5 décembre 2019: Dès l'ouverture de la Bourse Euronext de Bruxelles le 5 décembre 2019, les actions Telenet seront négociées ex-dividende.

Date de clôture des registres du 6 décembre 2019

Date de paiement du 9 décembre 2019: Le paiement effectif du dividende intérimaire tant aux actionnaires nominatifs qu'aux détenteurs d'actions dématérialisées aura lieu le 9 décembre 2019. Le paiement du dividende intérimaire sera soumis à un précompte de 30% en vertu du droit belge. Le dividende intérimaire net par action de 0,40 € peut cependant être différent pour les actionnaires étrangers en fonction de l'existence de traités de

double imposition entre la Belgique et certains pays étrangers. Pour bénéficier du précompte réduit, les actionnaires doivent présenter formellement une attestation fiscale à ING Belgique en sa qualité d'agent payeur pour le compte de la Société, au plus tard 10 jours calendrier après la date du paiement effectif.

4 Telenet Group Holding NV – Statistiques d'exploitation consolidés intermédiaires

Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre	2019	2018	Variation %
Services d'abonnement			
Maisons raccordables - Réseau Combiné ⁽¹³⁾	3.375.300	3.341.700	1 %
Télévision câblée			
Téledistribution de base ⁽⁶⁾	176.400	209.700	(16)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1.705.300	1.756.500	(3)%
Total télévision câblée	1.881.700	1.966.200	(4)%
Internet haut débit			
Internet haut débit résidentiel	1.448.100	1.486.900	(3)%
Internet haut débit professionnel	211.100	179.600	18 %
Total internet haut débit ⁽⁸⁾	1.659.200	1.666.500	— %
Téléphonie fixe			
Téléphonie fixe résidentiel	1.088.600	1.162.700	(6)%
Téléphonie fixe professionnel	132.600	112.800	18 %
Total téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1.221.200	1.275.500	(4)%
Unités génératrices totales de revenus ⁽¹⁴⁾	4.762.100	4.908.200	(3)%
Taux d'attrition ⁽¹⁵⁾			
Télévision câblée	9,4%	13,1%	
Internet haut débit	9,7%	13,6%	
Téléphonie fixe	11,0%	15,4%	
Relation client			
Clients triple play	1.117.000	1.163.400	(4)%
Total relations client ⁽¹¹⁾	2.079.000	2.135.700	(3)%
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,29	2,30	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾	57,8	56,5	2 %

Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre	2019	2018	Variation %
Services mobiles			
Téléphonie mobile			
Postpayé	2.324.800	2.180.400	7 %
Prépayé	454.100	496.000	(8)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2.778.900	2.676.400	4 %

Modification de la présentation des abonnés à la téléphonie mobile en postpayé : Nous avons remanié la présentation de la base d'abonnés mobiles en postpayé au 31 mars 2018, au 30 juin 2018, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018 suite au retrait d'abonnés « pay as you go » inactifs. Ces abonnés ne paient pas de frais d'abonnement mensuels et ne sont facturés qu'en fonction de leur consommation effective. En raison de l'état inactif de certaines cartes SIM, nous avons réduit à la fois notre base d'abonnés mobiles en postpayé et notre base totale d'abonnés mobiles de 49.400, 58.800, 52.700 et 47.100 unités respectivement pour les périodes mentionnées ci-dessus. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur nos revenus de téléphonie mobile.

5 Telenet Group Holding NV – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre			Pour la période des neuf mois se terminant au 30 septembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
	Résultat de la période					
Produits	649,0	641,2	1%	1.910,6	1.891,7	1%
Charges						
Coût des services fournis	(325,6)	(339,5)	(4%)	(1.002,7)	(1.058,3)	(5%)
Bénéfice brut	323,4	301,7	7%	907,9	833,4	9%
Coûts commerciaux et administratifs	(134,8)	(116,2)	16%	(394,7)	(357,7)	10%
Bénéfice opérationnel	188,6	185,5	2%	513,2	475,7	8%
Produits financiers	119,1	9,0	1.223%	40,9	65,1	(37%)
Produit d'intérêt et de change nets	0,2	0,1	100%	0,7	0,3	133%
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	118,9	8,9	1.236%	40,2	64,8	(38%)
Charges financières	(183,4)	(64,6)	184%	(335,9)	(269,7)	25%
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(180,2)	(64,6)	179%	(332,7)	(245,1)	36%
Perte sur remboursement anticipé de la dette	(3,2)	—	—%	(3,2)	(24,6)	(87%)
Charges financières nettes	(64,3)	(55,6)	16%	(295,0)	(204,6)	44%
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	(0,2)	(0,5)	(60%)	(1,6)	(1,1)	45%
Gain sur la vente d'actifs à une coentreprise	—	10,8	(100%)	0,1	10,8	(99%)
Bénéfice avant impôts	124,1	140,2	(11%)	216,7	280,8	(23%)
Charges d'impôts	(37,2)	(43,0)	(13%)	(73,8)	(75,2)	(2%)
Résultat net de la période	86,9	97,2	(11%)	142,9	205,6	(30%)
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres						
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat						
Reévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies	—	1,9	(100%)	—	(4,9)	(100%)
Impôts différés	—	—	—%	—	2,0	(100%)
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	1,9	(100%)	—	(2,9)	(100%)
Résultat global de la période	86,9	99,1	(12%)	142,9	202,7	(30%)
Résultat imputable aux :	86,9	97,2	(11%)	142,9	205,6	(30%)
Propriétaires de la Société	86,9	97,5	(11%)	142,8	206,6	(31%)
Intérêts minoritaires	—	(0,3)	(100%)	0,1	(1,0)	N.M.

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période des neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Résultat global de la période, imputable aux :	86,9	99,1	(12%)	142,9	202,7	(30%)
Propriétaires de la Société	86,9	99,4	(13%)	142,8	203,7	(30%)
Intérêts minoritaires	—	(0,3)	(100%)	0,1	(1)	N.M.
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	110.007.109	114.127.729		110.012.141	114.871.854	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,79	0,85	(7%)	1,30	1,80	(28%)
Bénéfice dilué par action en €	0,79	0,85	(7%)	1,30	1,80	(28%)
Produits par nature						
Produits des abonnements:						
Télévision câblée	142,9	146,2	(2%)	430,8	436,1	(1%)
Internet haut débit	163,7	158,6	3%	486,8	468,4	4%
Téléphonie fixe	54,7	58,5	(6%)	164,5	175,7	(6%)
Produits des abonnements liés au câble	361,3	363,3	(1%)	1.082,1	1.080,2	—%
Téléphonie mobile	115,1	119,3	(4%)	332,4	346,1	(4%)
Total des produits des abonnements	476,4	482,6	(1%)	1.414,5	1.426,3	(1%)
Services aux entreprises	49,9	53,1	(6%)	152,6	139,4	9%
Autres	122,7	105,5	16%	343,5	326,0	5%
Total des produits	649,0	641,2	1%	1.910,6	1.891,7	1%
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(46,9)	(47,5)	(1%)	(148,8)	(144,5)	3%
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnection et autres)	(126,4)	(129,3)	(2%)	(381,7)	(382,9)	—%
Frais de personnel	(63,1)	(60,0)	5%	(191,5)	(186,1)	3%
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,5)	(17,6)	16%	(64,9)	(61,6)	5%
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(10,3)	(8,4)	23%	(27,7)	(23,0)	20%
Autres coûts indirects	(22,1)	(33,6)	(34%)	(71,5)	(103,7)	(31%)
Coûts de restructuration	(0,2)	(0,9)	(78%)	(1,3)	(6,3)	(79%)
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	0,1	(1,3)	N.M.	(0,5)	(3,8)	(87%)
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(3,9)	(5,6)	(30%)	(10,8)	(7,1)	52%
Amortissements et dépréciations	(100,8)	(93,4)	8%	(309,6)	(309,6)	—%
Amortissements	(43,2)	(44,2)	(2%)	(127,7)	(138,3)	(8%)
Amortissements sur droits de diffusion	(23,2)	(14,7)	58%	(62,2)	(49,6)	25%
Gain sur la vente des filiales	0,6	1,0	(40%)	1,6	2,0	(20%)
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(0,5)	(0,2)	150%	(0,8)	(1,5)	(47%)
Total des charges	(460,4)	(455,7)	1%	(1.397,4)	(1.416,0)	(1%)

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre			Pour la période des neuf mois se terminant au 30 septembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles						
Bénéfice de la période	86,9	97,2	(11%)	142,9	205,6	(30%)
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	167,3	152,4	10%	500,0	503,3	(1%)
Variation des fonds de roulement et autres	(4,6)	46,1	(110%)	97,6	92,2	6%
Impôts sur le résultat	37,2	43,0	(13%)	73,8	75,2	(2%)
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	180,2	64,3	180%	332,7	244,8	36%
Perte nette (gain net) sur dérivés	(118,9)	(8,9)	1.236%	(40,2)	(64,8)	(38%)
Perte sur le remboursement anticipé de la dette	3,2	—	—%	3,2	24,6	(87%)
Perte (gain) sur la vente d'actifs à une coentreprise	—	(10,8)	(100%)	(0,1)	(10,8)	(99%)
Intérêts payés	(96,3)	(81,6)	18%	(197,4)	(144,4)	37%
Impôts payés	(0,2)	2,0	N.M.	(158,5)	(102,9)	54%
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	254,8	303,7	(16%)	754,0	822,8	(8%)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53,5)	(70,8)	(24%)	(188,2)	(203,0)	(7%)
Acquisition d'actifs incorporels	(43,8)	(38,7)	13%	(100,0)	(111,4)	(10%)
Acquisition et emprunts dans des entités mises en équivalence	(0,3)	(0,7)	(57%)	(1,2)	(0,7)	71%
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	—	—	100%	(16,0)	(61,5)	(74%)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(0,3)	0,6	N.M.	0,9	1,8	(50%)
Produits de la vente de droits de diffusion pour revente	—	(1,2)	(100%)	—	(1,8)	(100%)
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(97,9)	(110,8)	(12%)	(304,5)	(376,6)	(19%)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(360,1)	(160,0)	125%	(739,3)	(569,8)	30%
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	164,9	36,0	358%	376,1	351,3	7%
Rachat d'actions propres	—	(113,2)	(100%)	(101,1)	(141,2)	(28%)
Vente d'actions propres	2,7	8,6	(69%)	46,5	12,8	263%
Paiement pour cessation anticipée d'emprunts et autres obligations de financement	(3,2)	—	—%	(3,2)	—	—%
Paiement de frais de transaction lors de l'émission d'emprunts et compensations pour remboursement anticipé d'emprunts	—	2,0	N.M.	—	(23,4)	(100%)
Autres	(18,3)	(9,0)	103%	(34,3)	(31,2)	10%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(214,0)	(235,6)	(9%)	(455,3)	(401,5)	13%

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période des neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de						
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	139,5	126,5	10%	88,2	39,1	126%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	82,4	83,8	(2%)	82,4	83,8	(2%)
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents	(57,1)	(42,7)	34%	(5,8)	44,7	(113%)
Adjusted Free Cash Flow						
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	254,8	303,7	(16)%	754,0	822,8	(8)%
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	0,6	1,2	(50)%	0,9	3,1	(71)%
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	54,9	36,0	53 %	171,1	104,8	63 %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53,5)	(70,8)	(24)%	(188,2)	(203,0)	(7)%
Acquisition d'actifs incorporels	(43,8)	(38,7)	13 %	(100,0)	(111,4)	(10)%
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	(134,7)	(157,4)	(14)%	(314,8)	(261,3)	20 %
Amortissements en capital sur les obligations de location-financement (hors contrats de location liés au réseau)	(8,1)	(2,3)	252 %	(33,5)	(4,6)	628 %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	(6,8)	(5,7)	19 %	(19,4)	(16,1)	20 %
Adjusted Free Cash Flow	63,4	66,0	(4)%	270,1	334,3	(19)%

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	30 septembre 2019	31 décembre 2018 - Restated	Variation
Actif			
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	2.367,9	2.230,8	137,1
Goodwill	1.874,7	1.807,8	66,9
Autres immobilisations incorporelles	809,2	753,5	55,7
Actifs d'impôt différé	278,6	247,1	31,5
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	15,7	67,3	(51,6)
Autres investissements	6,0	5,0	1,0
Instruments financiers dérivés	60,5	6,0	54,5
Créances commerciales	—	0,9	(0,9)
Autres actifs	22,0	17,3	4,7
Total des actifs non courants	5.434,6	5.135,7	298,9
Actifs courants :			
Stocks	24,5	28,0	(3,5)
Créances commerciales	199,4	201,9	(2,5)
Autres actifs courants	154,9	142,7	12,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	82,4	88,2	(5,8)
Instruments financiers dérivés	59,7	62,8	(3,1)
Total des actifs courants	520,9	523,6	(2,7)
Total des actifs	5.955,5	5.659,3	296,2
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission et autres réserves	770,2	799,9	(29,7)
Perte reportée	(2.315,9)	(2.446,0)	130,1
Réévaluations	(16,5)	(16,5)	—
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(1.549,4)	(1.649,8)	100,4
Intérêts minoritaires	23,3	22,9	0,4
Total des capitaux propres	(1.526,1)	(1.626,9)	100,8
Passifs non courants :			
Emprunts et dettes financiers	5.292,4	5.161,0	131,4
Instruments financiers dérivés	248,7	211,3	37,4
Produits différés	1,9	2,9	(1,0)
Passifs d'impôt différé	173,4	163,4	10,0
Autres dettes	83,3	74,4	8,9
Total des passifs non courants	5.799,7	5.613,0	186,7
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	566,0	504,1	61,9
Dettes fournisseurs	212,7	184,7	28,0
Charges à imputer et autres passifs courants	514,5	535,3	(20,8)
Produits différés	118,7	101,3	17,4
Instruments financiers dérivés	50,3	64,3	(14,0)
Passif d'impôt courant	219,7	283,5	(63,8)
Total des passifs courants	1.681,9	1.673,2	8,7
Total des passifs	7.481,6	7.286,2	195,4
Total des capitaux propres et des passifs	5.955,5	5.659,3	296,2

- (1) Pour calculer les chiffres de **croissance sur une base remaniée** pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2019, nous avons adapté nos produits et l'Adjusted EBITDA en reprenant les produits et l'Adjusted EBITDA de Nextel (à partir du 31 mai 2018) et de De Vijver Media (à partir du 3 juin 2019) avant l'acquisition et l'impact de l'application d'IFRS 16 (à partir du premier janvier 2019) dans nos montants 'rebased' pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2018 dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA repris dans nos résultats pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2019. Nous avons inclus les revenus et l'Adjusted EBITDA de Nextel et de De Vijver Media en 2018 dans nos chiffres sur base remaniée sur la base des informations les plus fiables actuellement disponible (généralement des états financiers avant l'acquisition) ajusté pour tenir compte des effets basés de (i) chaque effet significatif de l'acquisition par des changements à l'information financière, (ii) toute différence importante entre nos conventions comptables et celles des autres éléments acquis filiales et (iii) que nous considérons comme pertinents. Nous n'adaptions pas les périodes antérieures à l'acquisition pour éliminer les postes uniques ou pour appliquer rétroactivement d'éventuels changements dans les estimations après l'acquisition. Étant donné que nous ne détenons pas et n'exploitions pas les activités reprises au cours des périodes antérieures à l'acquisition, il est impossible de garantir que nous avons identifié tous les ajustements qui sont nécessaires pour présenter les produits et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base qui soit comparable aux montants correspondants après l'acquisition tels qu'ils sont repris dans nos résultats historiques ou que les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes basés ne contiennent pas d'erreurs non relevées. Par ailleurs, les chiffres de croissance 'rebased' ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et de l'Adjusted EBITDA que nous aurions réalisé si ces transactions s'étaient déroulées aux dates prises en compte pour le calcul de nos montants 'rebased', ni des produits et de l'Adjusted EBITDA que nous réaliserons dans le futur. Les chiffres de croissance 'rebased' sont présentés en tant que base pour l'évaluation des chiffres de croissance sur une base comparable, et non en tant que critère pour nos résultats financiers pro forma.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, des ajustements après la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise et les coûts de restructuration et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquérir ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. L'Adjusted EBITDA est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 16 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par **'dépenses d'investissement à imputer'** les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) Le **flux de trésorerie opérationnel disponible** (Operating Free Cash Flow ou 'OFCF') est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile.
- (5) Il faut entendre par **'Adjusted Free Cash Flow'** le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies de la Société, plus (i) les paiements en numéraire de dépenses de tiers directement liées aux acquisitions et désinvestissements réussis ou non et (ii) les coûts financés par un tiers, moins (i) les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des activités opérationnelles poursuivies de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs, (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (à l'exception des contrats liés au réseau qui ont été repris à la suite d'acquisitions) et (iv) les remboursements en capital sur les contrats de location supplémentaires liés aux réseaux suite à une acquisition, tels que repris, dans chaque cas, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société. Le flux de trésorerie disponible est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour la capacité de la Société de rembourser ses dettes et de financer de nouvelles opportunités d'investissement et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (6) Un **abonné à la télédistribution de base** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo analogique ou numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service vidéo de Telenet sans abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. La technologie d'encryptage comprend les smart cards et autres technologies intégrées ou virtuelles utilisées par Telenet pour fournir son offre de services améliorée. Telenet compte les unités génératrices de revenus sur la base du nombre d'immeubles. Un abonné avec plusieurs raccordements dans un même immeuble est donc comptabilisé comme une seule unité génératrice de revenus. Un abonné avec deux maisons qui a, pour chacune de ces maisons, un abonnement au service de télévision câblée de Telenet, est comptabilisé comme deux unités génératrices de revenus.
- (7) Un **abonné à la télévision Premium** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service de télévision câblée de Telenet sur la base d'un abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. Les abonnés à la télévision Premium sont comptés sur la base du nombre d'immeubles. Ainsi, un abonné qui dispose d'un ou plusieurs boîtiers décodeurs et qui reçoit le service de télévision câblée de Telenet dans un seul et même immeuble est en principe compté comme un seul abonné. Un abonné à la télévision Premium n'est pas compté parmi les abonnés à la télédistribution de base. À mesure que des clients Telenet

passent de l'offre de base à l'offre Premium de télévision par câble, Telenet fait état d'une diminution du nombre d'abonnés à l'offre de base équivalente à l'augmentation du nombre d'abonnés à l'offre Premium.

- (8) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet sur le Réseau Combiné.
- (9) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (10) Le nombre d'**abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (11) **Une relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (12) **Le revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (13) **Les maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (14) **Une unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution de base, un abonné individuel à la télévision Premium, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre Premium de télévision par câble de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution de base, à la télévision Premium, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (15) **Le taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (16) Le calcul du **revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile** ne prenant pas en compte les revenus d'interconnexion, concerne le revenu mensuel moyen provenant de la téléphonie mobile par abonné actif à la téléphonie mobile et est obtenu en divisant les revenus mensuels moyens provenant de la téléphonie mobile (hors frais d'activation, produits de la vente de smartphones et frais de mise en demeure) pour une période déterminée par le nombre moyen d'abonnés actifs à la téléphonie mobile au début et à la fin de la période. Pour le calcul du revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile prenant en compte les revenus d'interconnexion, on ajoute au numérateur, dans le calcul ci-dessus, le montant des revenus d'interconnexion au cours de la période.
- (17) **Le ratio du levier total net** est la somme des emprunts, dettes financiers et autres passifs financiers moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par le Consolidated Annualized EBITDA des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 septembre 2019. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 1.840,7 millions € (Term Loan AN de 2,1 milliards USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

- (18) **Le ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2018 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, et (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, par le Consolidated Annualized EBITDA des deux derniers trimestres y inclus des synergies non-réalisés suite aux acquisitions de BASE et de SFR Belux.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 31 octobre 2019 à 15:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global - l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 57,3% des actions de Telenet Group Holding SA/NV (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2018 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période des neuf mois se terminant le 30 septembre 2019 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Certaines déclarations incluses dans le présent document constituent des 'forward-looking statements' (déclarations prospectives) au titre du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995. Des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre », « devoir », « avoir l'intention de », « projeter », « faire dans le futur », « estimer », « position », « stratégie » et expressions similaires identifient ces déclarations prospectives relatives à nos perspectives financières et opérationnelles, nos prévisions de croissance, nos lancements de stratégie, de produits ou de réseaux, et l'impact attendu des acquisitions sur nos activités et performances financières conjoints et sont sujets à certains risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs qui peuvent avoir pour effet que nos résultats, performances, accomplissements ou résultats sectoriels réels soient significativement différents des résultats envisagés, projetés, prévus, estimés ou contenus dans les budgets, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Ces facteurs comprennent de possibles développements préjudiciables affectant nos liquidités ou résultats opérationnels ; des événements préjudiciables de nature concurrentielle, économique ou réglementaire ; des paiements substantiels au titre de notre dette et autres obligations contractuelles ; notre aptitude à financer et exécuter notre plan d'affaires ; notre aptitude à générer des liquidités en suffisance afin de procéder aux paiements au titre de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêts et des devises ; l'impact de nouvelles opportunités commerciales nécessitant des investissements préalables significatifs ; notre aptitude à attirer de nouveaux clients et à retenir les clients existants et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre aptitude à concurrencer d'autres sociétés de communications ou de distribution de contenu ; notre aptitude à garder les contrats qui sont indispensables à nos opérations ; notre aptitude à répondre adéquatement aux avancées technologiques ; notre aptitude à développer et maintenir des sauvegardes de nos systèmes critiques ; notre aptitude à poursuivre le développement de réseaux, placer des installations, obtenir et conserver les agréments et accords gouvernementaux requis et financer la construction et le développement dans les temps prévus, à un coût raisonnable et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité d'influencer ou de répondre de façon efficace à de nouvelles lois ou réglementations ; notre aptitude à procéder à des investissements créateurs de valeur et notre aptitude à maintenir ou augmenter les distributions aux actionnaires dans le futur. Nous ne sommes aucunement tenus d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué aux fins de refléter les résultats réels, les modifications aux postulats ou les changements au niveau des facteurs qui influencent ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Operating Free Cash Flow' et 'Adjusted Free Cash Flow' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Regulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 31 octobre 2019 à 7.00 h, heure de Bruxelles.